Association de Prévention du Site de la Villette

Rapport d'activité 2018

Sommaire

4 Préface Marie Villette
5 Préface Olivier Flament
6 Contributions

8 **1. Présentation générale de l'APSV**
8 1.1 Historique et projet associatif
11 1.2 Fonctions supports

12 **2. Prévention spécialisée**
15 2.1 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG
18 2.2 Animations éducatives collectives

26 **3. Insertion socioprofessionnelle**
26 3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi
27 3.2 Formation

44 **4. Développement social**
44 4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle
57 4.2 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

5. Annexes
64 Le conseil d'administration au 31 décembre 2018
65 L'équipe de l'APSV au 31 décembre 2018

La Présidente

En 2018, l'ensemble des établissements du Site de la Villette ont amplifié leur rayonnement culturel national et international, porté par le succès de leur programmation. En parallèle, La Villette poursuit une politique d'ancrage territorial en favorisant la participation des riverains du parc à la vie du site et à l'ensemble de sa programmation (expositions, ateliers, spectacle vivant…).

L'APSV participe pleinement à ce projet en mobilisant ses compétences socioéducatives au profit des personnes rencontrant des difficultés sociales. Elle s'adapte aux enjeux du territoire en proposant des actions d'insertion en direction des plus démunis. Ainsi, en 2018, de nouvelles interventions ont été initiées à destination de personnes nouvellement arrivées en France, sans domicile fixe ou encore jeunes sortants de prison, nouveaux enjeux d'accompagnement sur notre territoire. De même, des activités éducatives ont été mises en œuvre auprès des jeunes dans le cadre de rixes inter-quartiers, phénomène qui s'est amplifié cette année.

En poursuivant ces missions d'insertion et en s'adaptant en permanence aux problématiques sociales, l'APSV inscrit le site de la Villette dans une dimension citoyenne et de responsabilité. Devant cette réussite les établissements culturels ont décidé d'accroitre en 2018 leur soutien auprès de l'association pour lui permettre de poursuivre sereinement ses activités, malgré un contexte budgétaire contraint.

Marie Villette

Le Directeur Général

En 2018, le nombre d'adultes et de jeunes ayant participé à nos actions a connu une croissance importante : ce sont plus de 5000 personnes qui ont bénéficié de nos actions d'accompagnement (3500 en 2017).

Cette croissance s'explique par un accompagnement plus important de groupes sociaux dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturel, par le renforcement de nos actions auprès des jeunes sous main de justice, en lien notamment avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, mais également nos actions éducatives auprès des jeunes du quartier. Au-delà des établissements culturels du Site, le soutien accru et la confiance renouvelée du Département de Paris et de la Préfecture nous ont permis de consolider nos actions éducatives auprès des plus démunis. Si l'APSV est atypique en inscrivant son action sociale dans un site culturel, c'est également une offre d'intervention complémentaire au secteur associatif du territoire qui se relève pertinente pour une prise en charge qualitative.

Acteur d'insertion, l'APSV et son service d'insertion par l'activité par l'économique, devient un acteur de l'inclusion où la participation à la vie du site est la pierre angulaire d'un processus d'appropriation de la citoyenneté.

Tous ces projets ne pourraient se dérouler sans l'investissement quotidien des salariés de l'association et la mobilisation fidèle de nos partenaires institutionnels et financiers. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement qui bénéficie aux personnes les plus démunies de notre société.

Olivier Flament

Contributions

INTERVENTIONS/CONFÉRENCES

- Le 6 février 2018 Marie Hatet est intervenue à la Maison de la Radio dans le cadre du forum annuel de la « Mission Vivre ensemble » afin de présenter les actions d'éducation aux médias que met en œuvre l'association auprès d'adolescents et de jeunes adultes.
- Le 8 mars 2018, intervention d'Olivier Flament lors de la conférence « social Workers or social entrepreneurs, an example of social and based economy for NEET », on track conference, 6-10 mars 2018, Salto Youth programm, Istanbul, Turkey.
- Le 29 mars 2018 Olivier Flament a présenté les résultats de l'enquête aux salariés de la bibliothèque des Sciences : « Les personnes nouvellement arrivées en France fréquentant la Bibliothèque des sciences diagnostic populationnel, enquête de public et état des lieux territorial » menée par Elsa Zotian, socio-anthropologue, et coordonnée par l'APSV suite à la sollicitation de la Cité des sciences et de l'industrie.
- Le 5 avril 2018, intervention d'Olivier Flament auprès des enseignants du Rectorat de Paris dans le cadre du colloque "École et inégalités sociales de genre.
- Le 15 novembre 2018, conférence introductive par Olivier Flament au séminaire « Culture et Santé » de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, Musée Sainte Croix, Poitiers : « La Culture, comme déterminant social de santé ».
- Le 6 novembre 2018 Guillaume Pelé-Rochereau, coordinateur du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi, est intervenu dans le cadre de la table-ronde « L'orientation des élèves de 3e» lors du conseil de quartier Manin-Jaurès, Paris 19e pour présenter la charte des stages de 3e.

ANIMATIONS/MODÉRATIONS

- Le 7 mars 2018 Marie Hatet a modéré la table-ronde « Les éducateurs de prévention spécialisée à l'épreuve des réseaux sociaux » dans le cadre du séminaire « Prévention spécialisée » de la DASES.
- Le 10 avril 2018, animation par Olivier Flament de la journée « entreprendre pour des territoires solidaires », organisée par la fédération Coorace, à destination des acteurs de l'économie sociale et solidaire d'Île de France, Palais de la Femme, Paris.
- Le 3 mai 2018, animation par Olivier Flament, de la soirée projection débat public autour du film « Comme un loup » traitant des discriminations et de l'orientation scolaire, Mairie du 19e arrondissement.
- Le 16 mai 2018 : Olivier Flament et Marie Hatet ont coanimé le groupe de travail « Accès des jeunes à l'offre culturelle, sportive et de loisirs » dans le cadre d'un séminaire de travail du réseau jeunesse du 19e arrondissement autour du futur Contrat Jeunesse d'Arrondissement.

- L'APSV a accueilli Benjamin Griveaux, secrétaire d'Etat auprès de Bruno le Maire et porte-parole du Gouvernement le 14 juin 2018. L'objet de cette rencontre était de présenter l'action de l'APSV-Villette emploi en matière d'accompagnement socioprofessionnel et d'insertion.
- Le 8 décembre 2018, animation et pilotage de l'atelier « Échange, partenariat et coordination entre les quartiers pour favoriser la déconstruction des logiques d'affrontement », séminaire de travail organisé par la Mairie de Paris, direction de l'Action Sociale et de la Santé.
- Le 11 décembre 2018, l'APSV a présenté à l'équipe nationale chargée de mettre en place le pass culture le rapport de l'expérimentation menée par l'APSV et les partenaires du dispositif Parcourir la Villette. Cette expérimentation consistait à distribuer un chéquier culture aux usagers des parcours « Parcourir la Villette » afin d'évaluer l'impact des différents freins et leviers sur l'accès aux ressources culturelles du site de la Villette.

PARTICIPATIONS

- En 2018, l'APSV a contribué aux travaux sur l'Inclusion Sociale et Territoriale par la Culture, le Sport et les Loisirs, menés par RESOLIS en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France (FAS-IdF). La démarche de l'APSV articulant culture, travail social et approche territoriale a été retenue parmi les 100 solutions de terrain les plus inspirantes qui sont présentées dans la publication CULTURE, SPORTS, LOISIRS L'art de l'inclusion, parue en février 2019 : https://www.resolis.org/upload/journal/document/45_20190221_journalresolis_cls_n21.pdf
- L'APSV siège au comité de site de la Villette coordonné par l'EPPGHV et rassemblant l'ensemble des établissements culturels du site.
- Elle participe aux réunions et consultations partenariales initiées par la mairie d'arrondissement et par la Ville de Paris (Etats généraux de la prévention des rixes, notamment).
- L'APSV a tenu d'un stand d'information et de sensibilisation lors du forum « Orientation professionnelle » de l'Equipe de développement local du 19e.
- L'APSV a contribué à l'élaboration d'un plan d'actions 2018-2024 en vue des Jeux Olympiques 2024.
- L'APSV a participé à la sensibilisation des passant.es dans le cadre de l'action « La Caravane contre les discriminations ».
- Guillaume Pelé-Rochereau a restitué l'action des marches exploratoires lors du conseil de quartier Danube-Solidarité, octobre 2018.
- L'APSV a porté l'organisation de la signature officielle de la charte de parrainage des stages de 3e pour 2018-2021.

1. Présentation générale de l'APSV

1.1 Historique et projet associatif
1.2 Fonctions supports

1.1 Historique et projet associatif

Parc culturel urbain, ouvert sur la ville, entre Paris et banlieue, La Villette fonde dès sa création en 1986, une association afin de promouvoir la diversité des usages et des usagers dans un climat de sérénité sociale.
D'abord orientée vers les jeunes et la prévention des incivilités sur le site de la Villette, dans une démarche éducative, l'APSV est progressivement devenue un acteur social de son territoire, le nord-est Parisien. Elle incarne la responsabilité sociale d'un site culturel à l'égard de son territoire.
Chaque année, ce sont près de **5 000** jeunes et adultes qui participent à nos activités.
Animée par une quinzaine de salariés, éducateurs.trices, coordinateurs.trices, formateurs.trices, elle est dirigée depuis 2012 par Olivier Flament.
L'association est administrée par l'ensemble des établissements culturels du site de la Villette : l'Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Universcience, La Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, Le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, le Zénith Paris-Villette, le Théâtre Paris-Villette.
L'association est présidée en 2018 par Marie Villette, Directrice générale de la Grande halle de la Villette.

Le pavillon de maquette, dessin de Placid

LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet de l'association est décliné autour de quatre axes d'intervention :

- **La prévention spécialisée**, a pour objet de mener des actions éducatives en contrepoint de la politique de sécurité du site. Levier d'intervention auprès des jeunes fréquentant le site, la prévention permet de les rendre acteurs de la vie du parc, notamment par des actions d'animation en s'appuyant sur les ressources culturelles du site.
- **L'insertion professionnelle**, postule qu'un lieu comme la Villette est aussi vecteur d'accessibilité sur le monde du travail pour les personnes sans emploi ou en situation de précarité. En créant en 2013, un groupe économique solidaire, l'APSV s'est dotée d'outils de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la culture. 150 demandeurs d'emploi, jeunes et bénéficiaires du RSA, sont ainsi accompagnés chaque année dans un parcours d'insertion professionnelle. Egalement, organisme de formation, l'APSV promeut l'insertion sur le marché du travail par la qualification et la formation.
- **Le pôle développement social et culturel**, élabore des projets avec les acteurs sociaux du territoire en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles du site. Ainsi, des parcours d'éducation artistique et culturelle sont élaborés chaque année à destination d'environ 1000 jeunes fréquentant des structures sociales, où la culture est support d'intervention éducative et de développement social. Egalement, l'APSV favorise l'égalité en coordonnant le plan de lutte contre les discriminations du 19e arrondissement.
- **La citoyenneté** est développée à travers des programmes d'éducation auprès des jeunes et des professionnels. Un axe important est décliné vers les jeunes sous main de justice et/ou condamnés à des peines de travail d'intérêt général sous forme de stages collectifs au sein de l'association. Les thématiques éducatives de la laïcité et de l'éducation à l'image se sont fortement développées.

1.2 Fonctions supports

Afin d'administrer l'association, les fonctions supports sont en constante évolution pour une promotion des pratiques professionnelles éthiques et efficientes. De nombreux outils et procédures sont mises en œuvre pour que les ressources aillent d'abord et majoritairement vers les actions opérationnelles. L'association s'est engagée dans une démarche qualité qui aboutira, nous le souhaitons, à la normalisation Iso 9001 en 2019.

DSI : la gestion du parc informatique de l'association est externalisée auprès de la société Novatim.

L'association administre plusieurs sites internet :

www.apsv.fr
www.paris19contrelesdiscriminations.fr
www.parcourirlavillette.fr
www.villette-emploi.fr

Comptabilité/finances : un poste de comptable, mutualisé avec Villette Emploi, permet la gestion de la comptabilité associative.

Ressources humaines : un gestionnaire ressources humaines est dédié aux fonctions de paie, recrutement, suivi des salariés permanents, plan de formation interne.

La gestion matérielle de l'association est confiée à l'assistante de direction.

Commissaire aux comptes : le cabinet JM audit et conseils audite l'association.

2• Prévention spécialisée

2.1 Maraudes et accompagnement individualisé, peines de TIG
2.2 Animations éducatives collectives

La prévention spécialisée s'inscrit au cœur du projet associatif de l'APSV depuis sa création en mars 1986. Sur le parc de la Villette et plus largement sur le territoire nord-est parisien, l'APSV développe une action de prévention qui se déploie sous des formes d'intervention variées maraudes, accueil et accompagnement individualisé, actions collectives, et qui s'appuie sur les ressources culturelles du territoire, sur des outils d'insertion permettant une mise en activité concrète des jeunes accompagnés, ainsi que sur un partenariat étroit avec les acteurs de prévention spécialisée et d'éducation du territoire parisien.

ÉQUIPE

- François-Xavier KINZIONDO, éducateur
- Mohamed EL FAKHAR, éducateur chargé d'insertion socioprofessionnelle

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Prévenir la délinquance, les incivilités, les conduites à risques sur le site de la Villette
- Prévenir les risques d'exclusion des jeunes
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation, à la santé, à la culture
- Être un lieu de ressources éducatives en direction des jeunes parisiens
- Être un lieu ressources pour les structures de prévention et de travail social
- Contribuer aux différentes politiques sociales, prévention, sécurité et jeunesse du territoire

En 2018, le service prévention de l'APSV est composé de deux éducateurs, une responsable de service et d'intervenants ponctuels. Ce service travaille en transversalité avec les autres équipes et ressources de l'APSV (éducation artistique et culturelle, plan de lutte, Insertion par l'activité économique).

Nous identifions trois types d'intervention :

- Maraudes et accompagnement individualisé peines de TIG
- Animations éducatives collectives
- Accompagnement vers l'emploi (cf. 3.1)

L'année 2018 est marquée par un développement des actions éducatives collectives (citoyenneté, médias) et un partenariat renforcé avec le SPIP et la PJJ.

En 2018, nous avons réalisé **435** accompagnements.

La très grande majorité des jeunes accompagnés par les éducateurs a un parcours judiciaire et rencontre des difficultés d'insertion et de logement (hébergement dans le cadre du Contrat Jeune Majeur, dans des centres d'hébergement pour jeunes mères). La moitié d'entre eux est sujet à des addictions (cannabis, alcool). 74% des individus accompagnés par l'équipe de prévention de l'APSV sont des hommes.

L'APSV s'inscrit dans une démarche partenariale forte avec les autres structures de prévention, établissements scolaires, institutions (Ville, Département, Etat). Elle soutient ces démarches éducatives en apportant des ressources (culture, médias, citoyenneté, lutte contre les discriminations) et en outillant les professionnels socioéducatifs (formation, supports, comités de pilotage et groupes de travail).

Les jeunes accompagnés à l'APSV bénéficient de plusieurs dispositifs d'accompagnement.

315 individus accueillis dont 74% d'hommes et 26% de femmes

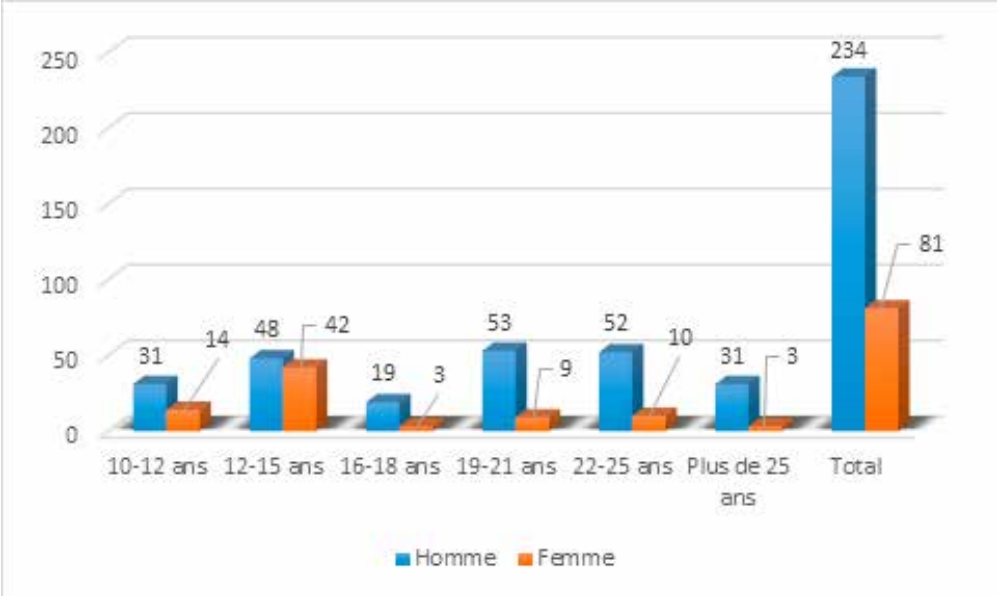

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers :

- DASES
- DDCS - Préfecture de Paris
- Ville de Paris
- Etablissements culturels du site de la Villette

Partenariats opérationnels :

- les associations de prévention de l'arrondissement : Feu vert, Ajam, APSAJ, OPEJ-Club du canal, GRAJAR
- les services du SPIP et de la PJJ (nord-est parisien et Seine-Saint-Denis)
- les associations (APECR, Projets 19, Villette emploi, SDJ), centres sociaux (Espace 19, J2P)
- les structures d'hébergement d'urgence (SAU 75-ANRS), foyers (Palais de la femme, CHRS l'AIRIAL)
- la Mission locale de Paris
- les établissements scolaires du nord-est parisien (collèges G.Budé, G.Clémenceau, S.Delaunay, M.Dormoy, G.Rouault, E.Varèse)
- les établissements culturels du site de la Villette
- des entreprises locales
- la Mission locale de Paris, le Pôle emploi, la Mairie du 19e arrondissement

Nos partenariats avec les associations de prévention spécialisée ont fait l'objet de rencontres régulières et de mises en œuvre d'actions coordonnées.
L'objectif de l'association est de structurer ces partenariats via l'élaboration et la mise en œuvre d'actions communes et la signature de conventions.
En 2019, les actions de formation se développeront sur les usages numériques et la prévention des conduites à risques ; ce qui contribuera à renforcer les partenariats sur le territoire parisien.
L'APSV participe à la réunion de coordination des associations de prévention du 19e arrondissement aux côtés de la Mairie et des autres acteurs de prévention.
Elle coordonne également le Comité stratégique prévention et sécurité du site de la Villette réunissant l'ensemble des responsables sécurité du site et le commissariat du 19ème arrondissement. Instance d'échanges, d'anticipation et d'analyse des événements, ce comité permet de réguler et coordonner les modalités d'intervention sur le site afin de prévenir incivilités et délinquance.

1.1 Maraudes, accompagnement individualisé, peines de TIG

En 2018, ***207 jeunes*** ont été accompagnés dans ce cadre.

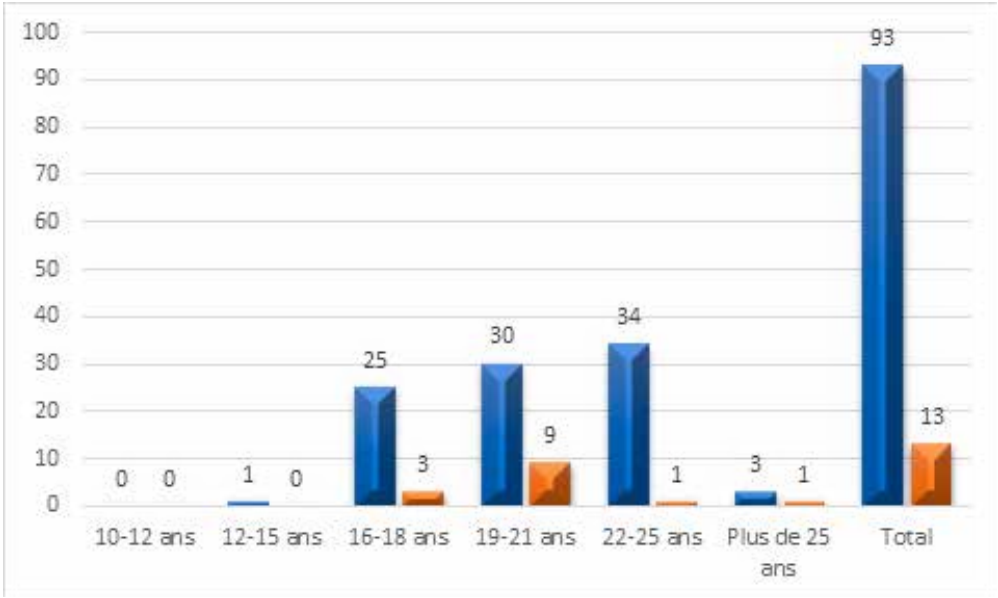

Jeunes rencontrés dans le cadre des maraudes et de l'accompagnement individualisé

ACTION 1 MARAUDES SUR LE PARC DE LA VILLETTE

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 106 jeunes
- Majoritairement des jeunes hommes de 16 à 25 ans

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le mode d'entrée en contact avec les jeunes dans le parc de la Villette se fait par le biais des maraudes régulières. L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes, de connaitre leurs lieux de regroupement et la manière dont ils occupent ces espaces. Les maraudes sont effectuées par les éducateurs en binôme.

Les lieux de regroupement sont relativement stables espace de musculation, escaliers passerelle Zénith, aux abords de la Grande Halle, sur le parvis de la Cité des sciences, jardin des bambous, côté pelouse du triangle de la Grande Halle.

Nous constatons une augmentation de la présence de SDF et une sollicitation accrue des établissements culturels pour que l'APSV intervienne.

En 2018, l'APSV est intervenue de manière régulière à la bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie en raison de la présence quotidienne de personnes, majeures et mineures, nouvellement arrivées en France (majoritairement des « Dublinées »). Une étude puis une mission de médiation au sein des espaces de la bibliothèque ont été réalisées.

-

ACTION 2 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 75 jeunes
- Majoritairement des jeunes hommes de 16 à 25 ans et plus

DESCRIPTION DE L'ACTION

A partir de ces contacts, nous accompagnons certains d'entre eux individuellement sur la consolidation de leur projet. Cet accompagnement s'étend sur plusieurs mois et permet d'aborder les différentes problématiques auxquelles sont confrontés ces jeunes dans leur parcours d'insertion. Les actions collectives sur lesquelles sont mobilisés les éducateurs permettent également d'engager des suites de parcours avec l'APSV.

Notre intervention auprès de ces jeunes consiste à leur proposer un espace qui permettra la construction d'un parcours individualisé, pour une prise en charge sociale globale (scolarité, formation, emploi, logement, etc.).

La problématique justice est prégnante chez la quasi totalité des jeunes accueillis.

Nous constatons une précarisation des situations : logement, addictions, emploi, santé, difficultés avec la langue française. Les jeunes accueillis sont majoritairement très éloignés du monde du travail.

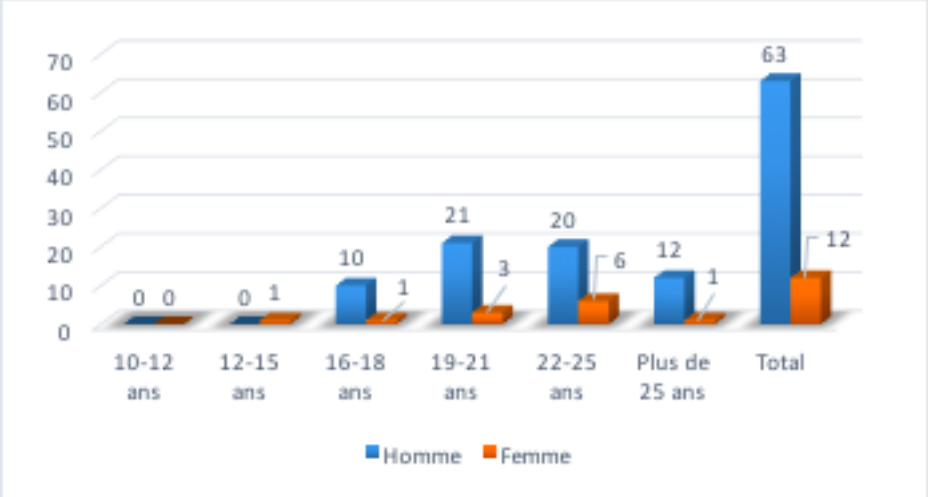

Nombre de jeunes en accompagnement individualisé

ACTION 3 PEINES DE TIG

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 26 jeunes
- Majoritairement des jeunes hommes de 19 à 25 ans

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 1993, l'APSV est habilitée par les tribunaux de Paris et de Bobigny à recevoir et accompagner des personnes condamnées à une peine de Travail d'intérêt général.

L'APSV mobilise et sollicite, pour les lieux d'exécution de la peine, des personnes volontaires au sein des établissements culturels du site de la Villette afin qu'elles accueillent dans leur service des jeunes condamnés à des peines de TIG (seules les collectivités locales, les établissements publics et les associations peuvent être habilités à recevoir des T.I.G). Un éducateur de l'APSV accueille et accompagne le jeune pendant sa peine au sein d'un établissement.

Les personnes condamnées ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 280 heures pour les TIG. Le travail d'intérêt général peut concerner des mineurs de 16 à 18 ans et des majeurs. Il doit être adapté à leur âge, présenter un caractère éducatif et favoriser leur insertion sociale.

L'enjeu de cette mesure est qu'elle offre une alternative à l'incarcération. Elle permet la réparation de l'infraction commise et, constitue une expérience professionnelle qui contribue à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

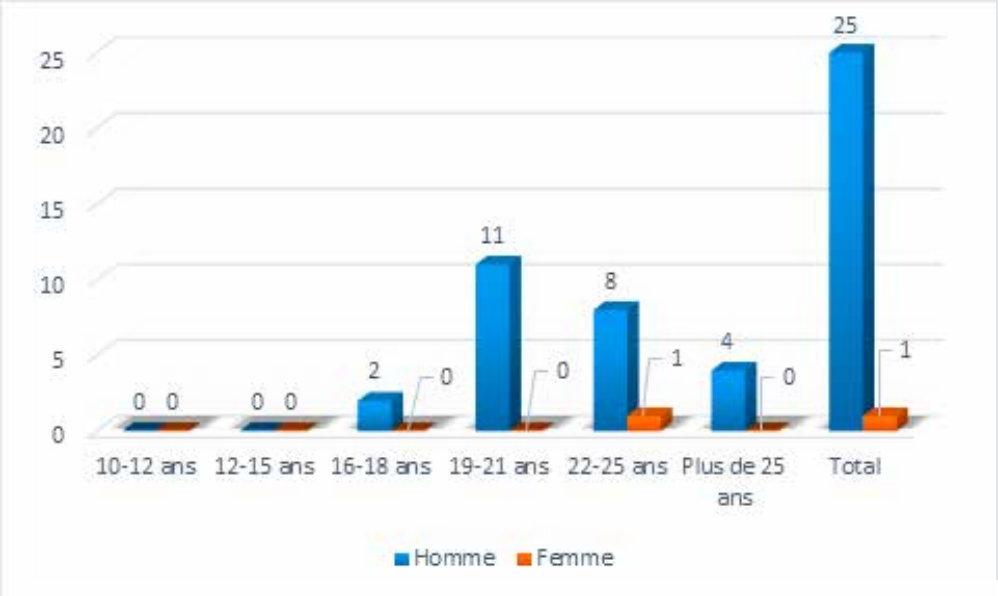

Nombre de jeunes accompagnés dans le cadre de leur peine de TIG

Proposer un lieu d'exécution de la peine sur le site de la Villette comporte un double intérêt pour le jeune d'une part parce qu'il bénéficie sur le site d'un environnement culturel inédit; d'autre part parce que l'APSV offre de nombreux dispositifs éducatifs et d'insertion permettant d'accompagner le jeune au-delà de l'exécution de sa peine.

Pour accompagner les équipes accueillant des jeunes TIGistes, l'APSV collabore avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du ministère de la Justice, et la Protection judiciaire de la jeunesse. L'APSV assure le suivi éducatif du jeune et propose une formation à l'attention des tuteurs.

Depuis deux ans, les partenariats ont été relancés avec les établissements culturels du site de la Villette afin de diversifier les propositions de postes de TIG.

Par ailleurs, les cycles collectifs Médias Justice sont une porte d'entrée pour les jeunes sur les autres dispositifs de l'APSV. Un quart des jeunes poursuit sa peine de TIG à l'APSV ou sur le site de la Villette après être entré sur un cycle TIG collectif.

En 2018, 26 jeunes ont été accueillis de manière individualisée pour accomplir leur peine de TIG sur le site de la Villette, soir presque trois fois plus que l'année précédente.

L'APSV a été également habilitée pour accueillir des jeunes mineurs.

2.2 Animations éducatives collectives

En 2018, **177 jeunes** ont été accompagnés dans ce cadre.

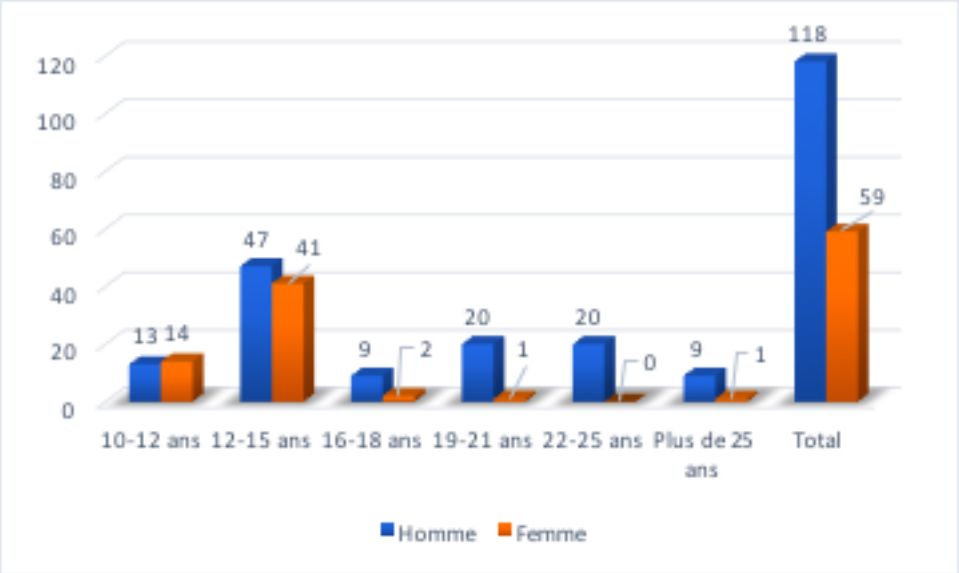

Animations collectives

ACTION 1 ATELIERS RADIO-TELE LA VILLETTE

RAPPEL DES OBJECTIFS

- proposer un outil permettant d'étayer l'accompagnement éducatif des jeunes éducation, prévention)
- contribuer à un meilleur accès des jeunes aux ressources culturelles du territoire
- apporter des connaissances et techniques en analyse de l'image, recherche des sources décryptage des informations, droits et responsabilité
- favoriser les interactions entre les jeunes, les échanges et débats, l'élaboration collective de projets, ouvrir des espaces de socialisation et d'expression
- revaloriser l'estime de soi et la remobilisation individuelle à travers une démarche-projet
- prévenir les conduites à risques

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le dispositif RADIO TELE LA VILLETTE a pour objet de favoriser un cadre éducatif par une action d'animation et de mettre en place des activités d'éducation à l'image (ateliers de réalisation de reportages et/ou de fiction radio et vidéo).

Le projet participe de l'action globale de l'APSV en matière de prévention, d'accès à la culture et d'éducation artistique en particulier pour les populations des quartiers prioritaires.

Déroulement

- Les ateliers RTLV se déroulent sur plusieurs séances allant de 3 à 10 ateliers avec des groupes de cinq à vingt participants.
- Sur le temps scolaire ou dans le cadre de prises en charge spécifiques (loisirs, accompagnement à la scolarité, ASE…).
- Le calendrier s'adapte aux contraintes des participants et structures partenaires semaine/week-end, sur plusieurs semaines ou plusieurs mois.
- Les ateliers se déploient sur le site de La Villette, dans les différents établissements culturels du site principalement, mais aussi au sein des structures partenaires.
- Lors de chaque cycle d'ateliers, il est proposé aux jeunes de visiter une exposition, assister à un spectacle et développer autour de ces visites des outils journalistiques ou de fiction (prises de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews, de chroniques ou de scènes) et, pour les participants qui le désirent, de s'associer aux aspects techniques de post production des émissions ou des films (montage et mise en ligne) via un atelier d'initiation ad hoc.

Actions réalisées en 2018 :

- En partenariat avec la Mission Métropolitaine des Conduites à Risques, l'APSV a contribué à la réalisation d'un document pédagogique vidéo autour du jeu « Mission Papillagou ».

  Ce jeu est un outil de prévention destiné à des jeunes collégiens. Il vise à développer l'estime de soi par la promotion des compétences psychosociales et à prévenir les conduites à risques et la promotion du vivre ensemble (et notamment l'amélioration du climat scolaire). Le film «Mission Papillagou » a été présenté le 23 janvier 2018 à la Bourse du travail de Bobigny dans le cadre du cycle organisé par l'ARS 93, l'APCIS et la MMPCR sur le renforcement des compétences psychosociales (CPS). Un DVD a été édité.

- Actions d'éducation aux médias avec les collèges G.Budé, E.Varèse, G.Clémenceau, M.Dormoy (Paris 18e et 19e). Ces cycles d'ateliers ont été menés sur le temps périscolaire (dispositif Action collégiens). Outre l'apport de connaissances sur les médias, les deux projets avaient pour objectif de faire se rencontrer autour d'un projet commun des jeunes de quartiers différents. Deux films ont été réalisés, l'un prend la forme d'un « tutoriel » sur les Fake news, l'autre d'un reportage sur l'intégration de ruches en milieu urbain.
- Dans le cadre de parcours de socialisation culturelle, des actions d'éducation à l'image sont menées et donnent lieu à la réalisation de reportages. L'AEPCR et la classe ENSA du collège Delaunay ont réalisé des cycles d'ateliers. Les objectifs étaient de favoriser l'expression orale, de renforcer l'estime de soi, et de découvrir les métiers et ressources culturelles et artistiques du site de la Villette.

Reportage réalisé par la classe ENSA du collège S.Delaunay, dans le cadre de Parcourir la Villette, *Photo APSV*

Interview d'un maroquinier à Villette Makerz avec les jeunes de l'AEPCR, dans le cadre de Parcourir la Villette, *Photo APSV*

Reportage réalisé par l'AEPCR dans le cadre de Parcourir la Villette, *Photo APSV*

Voir une sélection des films réalisés dans le cadre des ateliers d'éducation aux médias :
https://vimeo.com/radiotelelavillette/
http://parcourirlavillette.fr/nos-ressources/

ACTION 2 Cycles collectifs citoyenneté medias pour jeunes majeurs sous main de justice

DESCRIPTION DE L'ACTION

En partenariat avec le SPIP 75 et la DPSP de la Ville de Paris, six cycles d'éducation à la citoyenneté et d'éducation aux médias ont été mis en œuvre en 2018 avec 70 jeunes majeurs (18-32 ans) sous main de justice. Les objectifs sont les suivants : déconstruire les stéréotypes, amener les jeunes à élargir leurs sources d'information, à nourrir et développer leur esprit critique, à s'initier aux techniques journalistiques et de réalisation vidéo pour mieux en comprendre les mécanismes, à se familiariser à la pratique du débat et à la dynamique collective. Ces actions s'inscrivent dans une politique publique de prévention des conduites à risques (radicalisation, récidive).

La très grande majorité des jeunes a arrêté son parcours scolaire au niveau 3e, CAP, BEP et rencontre de nombreuses difficultés : de concentration, addictions cannabis, alcool, problème de logement, rupture familiale. Tous sont ancrés dans les problématiques de leurs quartiers (trafic), et sont en grande difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

Nous constatons globalement une défiance à l'égard des journalistes et des institutions. Une partie des jeunes adhère aux rumeurs, fausses informations et théories complotistes. Ce constat nous a amenés à élaborer des ateliers éducatifs et de prévention à destination des plus jeunes (dès 11 ans) que nous développerons en 2019.

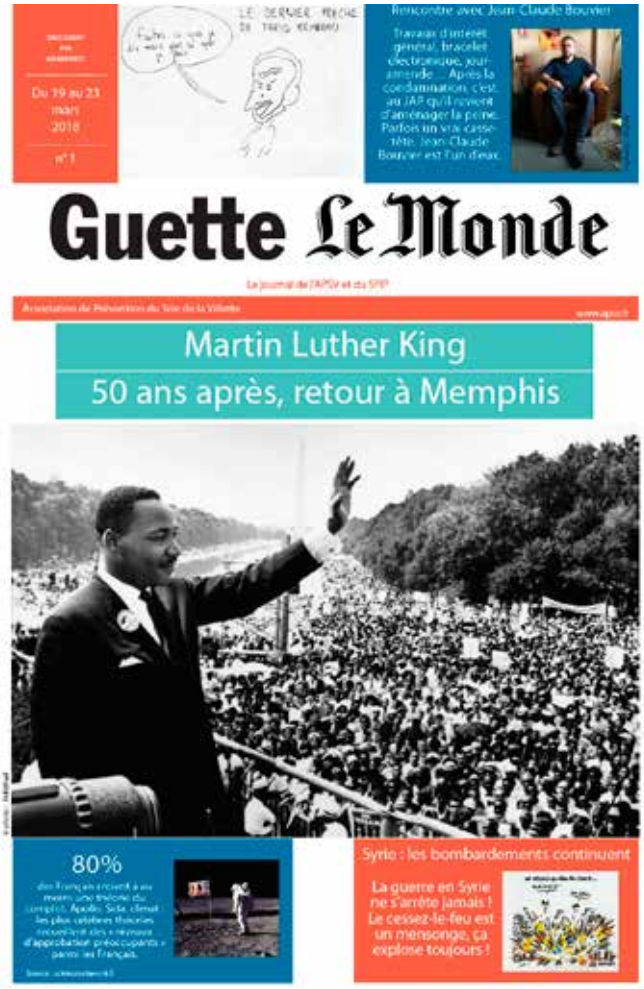

Journal réalisé par un groupe de jeunes majeurs, mars 2018

ACTION 3 VILLE VIE VACANCES

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre du programme VVV, l'APSV a proposé aux jeunes de l'arrondissement (de 11 à 18 ans, prioritairement issus des quartiers relevant de la politique de la ville) ne partant pas en vacances, de bénéficier d'activités culturelles et sportives durant le mois de juillet 2018.

Les activités proposées par l'APSV sont sportives et culturelles et ont lieu sur le parc de la Villette.

Le nombre de jeunes participants aux activités est relativement stable depuis plusieurs années. Nous observons en 2018 que les jeunes sont venus ponctuellement (1 ou 2 fois), généralement accompagnés de leurs petits frères et sœurs. Une mixité filles-garçons est observée sur les activités.

Affichette A3 realisée pour promouvoir l'action, avril 2018

ACTION 4 Groupe de parole Varèse

DESCRIPTION DE L'ACTION

A la demande du principal du collège Edgar Varèse, limitrophe du site de la Villette, un groupe de parole a été mis en place par l'APSV dès septembre 2018 au sein de l'établissement une fois par semaine, sur le temps méridien. Ce groupe de parole donnera lieu à la mise en œuvre au 1er trimestre 2019 d'un parcours éducatif et culturel construit avec les jeunes à partir de leurs problématiques : les relations filles-garçons, les usages à risque du téléphone portable et d'internet, la prévention des conduites à risques (entrée dans les trafics), l'éducation à la sexualité, les violences physiques dans la cour.

Atelier sérigraphie à Villette Makerz, jeunes du collège E.Varèse, *Photo APSV*

3• Insertion socioprofessionnelle

3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi
2.2 Formation

3.1 Accueil et accompagnement vers l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes que nous accueillons se pense dans une démarche sociale globale et s'appuie sur notre dispositif d'insertion par l'activité économique Villette Emploi.
Les associations de prévention spécialisée avec lesquelles nous avons une relation privilégiée, la Mission locale de Paris, le SPIP nous orientent les jeunes. Une des particularités de ces jeunes est qu'ils cumulent plusieurs problématiques sociales et professionnelles de sorte qu'ils s'excluent ou se font exclure des dispositifs classiques. La plupart fait l'objet d'un cosuivi qui est mis en place avec l'éducateur de la structure partenaire qui demeure le référent du jeune dans son environnement social.

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 51 jeunes
- Majoritairement des jeunes hommes de 19 à 25 ans

DESCRIPTION DE L'ACTION

En 2018, 51 jeunes ont été accompagnés dans ce cadre.
Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé permettant d'élaborer un projet d'insertion professionnelle (formation, emploi). Au cours de cet accompagnement, nous travaillons sur les différentes problématiques : l'orientation scolaire et la formation (situation de décrochage scolaire), l'emploi, le logement, la santé, et les problèmes de justice (cette dernière problématique touchant la quasi-totalité des jeunes accompagnés par l'APSV). Les sorties positives concernent un jeune sur cinq.

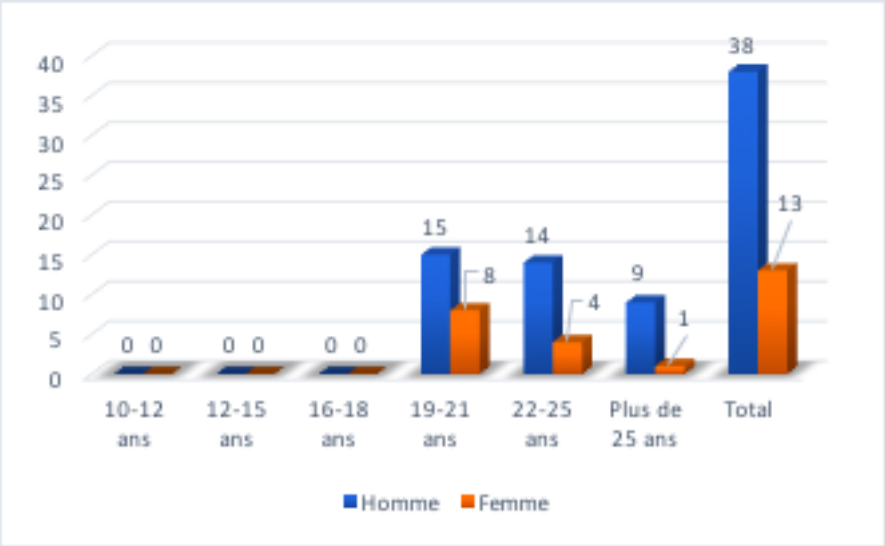

Accompagnement vers l'emploi

La très grande majorité des jeunes accompagnés par les éducateurs de l'APSV a un parcours judiciaire, des difficultés de logement (sont hébergés dans cadre CJM, centres d'hébergement jeunes mères), et des addictions (cannabis, alcool). Ces jeunes sont donc très éloignés de l'emploi quand ils arrivent à l'APSV.

Ces jeunes arrivent à l'APSV et sur le dispositif IAE via la mission locale, OPEJ, Association Avenir, Ajam, les dispositifs éducatifs de l'APSV.

A peu près la moitié des jeunes accueillis en 2018 est entrée à l'emploi sur le dispositif d'insertion par l'activité économique.

Les postes de travail peu ou pas qualifiés sont les plus adaptés (accueil, vestiaires, manutention).

Les sorties positives (formation, contrat) du dispositif IAE représentent un cinquième du nombre total de jeunes accueillis sur le volet emploi.

Un tutorat été mis en place au sein de groupes mixtes adultes/jeunes qui facilite l'intégration des plus jeunes au dispositif.

Le dispositif IAE structure le parcours personnel, contribue au processus de maturation du jeune (arriver à l'heure, respecter les consignes et le cadre de travail). Nous ne constatons pas de problème prégnant lié aux addictions dans les situations d'emploi.

3.2 Formation

L'APSV dispose en son sein d'un organisme de formation enregistré sous le numéro d'activité : 11 75 11059 75. Son développement repose sur un principe de « recherche action » et d'actions « sur mesure».

Il a pour objectif

- L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des formations courtes ou certifiantes dans le secteur culturel.
- L'accompagnement des professionnels intervenant sur le champ social et culturel en lien avec les thématiques portées par la structure (l'égalité, l'accès à la culture, les peines alternatives à l'incarcération).

En 2018 l'organisme de formation a dispensé au total :

- 7 804 heures de formation à destination de professionnels du champ culturel et acteurs sociaux.
- 859 heures d'accompagnement scolaire dans le domaine scientifique et à destination des collégiens de Paris et de la proche Seine-Saint-Denis.

EQUIPE

Grace BOGLO, responsable de formation
Mélanie LE MINH MAN, chargée de formation
Clémentine DIEMUNSCH, coordinatrice pédagogique
Une équipe de treize formateurs et formatrices occasionnels.

LISTE DES ACTIONS DEVELOPPEES

- Action 1 : Usages et pratiques professionnelles à la bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie et accueil du public dit « migrant »
- Action 2 : Accompagnement stratégique du projet DEMOS
- Action 3 : Sixième promotion Assistant-e Archiviste
- Action 4 : Lancement de la septième promotion Assistant-e Archiviste
- Action 5 : Jury de la certification Assistant-e Archiviste
- Action 6 : Accompagnement à la VAE de la certification Assistant-e Archiviste
- Action 7 : Organisme de formation APSV au DATA DOC
- Action 8 : Accompagnement scolaire à la Cité des Sciences et de l'Industrie
- Action 9 : Cycle de formation : Exercer le rôle de tuteur, tutrice de TIG
- Action 10 : Cycle de formation à destination des professionnels d'accueil et délégués du personnel de Radio France

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : **658** personnes concernées par ces actions
Dont nombre usagers-bénéficiaires : 411
Dont nombre de professionnels : 247

ACTION 1 Usages et pratiques professionnelles à la bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie et accueil du public dit « migrant »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Mieux connaître la population dite migrante : terminologie des statuts, contexte de l'accueil à Paris des personnes nouvellement arrivées en France.
- Recueillir les paroles et les questionnements des professionnels concernant l'accueil des personnes nouvellement arrivées en France en fonction des usages de la bibliothèque et des compétences métiers disponibles

PARTENARIATS MOBILISES

France Terre d'Asile, Universcience

DESCRIPTION DE L'ACTION

Face à une demande croissante d'accès à la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie du public dit « migrant », l'APSV a été sollicitée afin d'établir un diagnostic sur les besoins et les pratiques à la fois des agents d'accueil et des bibliothécaires ainsi que de ce nouveau «public». Mené à terme, ce dispositif pourra permettre d'organiser dans un deuxième temps des ateliers de coproduction d'outils de médiation et de résolution de conflits et d'usage et d'alimenter une réflexion des actions plus générales sur l'accueil de ce public (espaces, infrastructures, organisation du travail…).

USAGERS-BENEFICIAIRES

40 professionnels de la Cité des sciences et de l'industrie

ACTION 2 Accompagnement stratégique du projet DEMOS

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Construire un référentiel de savoir-faire partagé
- Appréhender les spécificités pédagogiques et sociales du dispositif

PARTENARIATS MOBILISES

Philharmonie de Paris

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'APSV conçoit et coordonne un accompagnement visant à développer la réflexion autour de la démarche sociale au sein du projet Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale).

Cet accompagnement à destination des intervenants de DEMOS est élaboré au travers notamment d'une mission de conseil sur la dimension du projet social et par l'animation du comité technique de Démos assurée par le directeur général de l'association.

Le but étant de travailler ensemble pour le bon déroulement du projet en appréhendant chacun la place de l'autre, et la place des enfants.

La formation **Conduite de projet** :

La formation a pour objectif de définir la notion de projet, de questionner le lien avec le projet Démos, définir les besoins de ces derniers les objectifs généraux opérationnels et d'élaborer une fiche action.

USAGERS-BENEFICIAIRES

12 musiciens et travailleurs sociaux intervenants sur le dispositif d'orchestre musical à vocation sociale.

ACTION 3 Sixième promotion Assistant-e Archiviste

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Insérer professionnellement 13 demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion professionnelle dans le domaine archivistique.
- Former des demandeurs d'emploi au métier d'assistant-e archiviste, métier créé par l'APSV.
- Pour les alternants, il s'agit d'être capable à l'issue de la formation de
  - participer à la collecte des archives
  - classer et décrire des archives
  - conserver des archives
  - communiquer et valoriser des archives
  - gérer au quotidien un service d'archives

PARTENARIATS MOBILISES

Co certificateur : Association des archivistes de France
Partenaires institutionnels : ministère de la Justice, ministère de la Défense, Archives de Paris, Archives nationales, Archives de Boulogne-Billancourt
Partenaires opérationnels : PAGE, E-FUTURA

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2005, l'APSV propose une formation en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de 18 mois pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes (18-26 ans) dans cette niche métier sous tutelle du ministère de la Culture.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (Niveau III ou BAC +2). Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises ou PME, dans des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver, communiquer et à la gestion d'un service d'archives.

Les stagiaires en formation ont soutenu devant le jury de certification le 28 septembre 2018.
Le taux de réussite à l'épreuve de certification est de 70%.

La sixième promotion d'Assistant(e) Archiviste, *photo de Nina Munzel*

USAGERS-BENEFICIAIRES

13 stagiaires assistants et assistantes archiviste en contrat de professionnalisation.

ACTION 4 Lancement de la septième promotion Assistant-e Archiviste

RAPPEL DES OBJECTIFS

Insérer professionnellement **11** demandeurs d'emploi ou professionnels en reconversion professionnelle dans le domaine archivistique.

Former des demandeurs d'emploi au métier d'assistant-e archiviste.
Pour les alternants, il s'agit d'être capable à l'issue de la formation de

- participer à la collecte des archives
- classer et décrire des archives
- conserver des archives
- communiquer et valoriser des archives
- gérer au quotidien un service d'archives

PARTENARIATS MOBILISES

Co certificateur : Association des Archivistes de France

Partenaires de la formation : IRSN, ANDRA Aube et Paris, Ifremer, QBE, Stallergenes, Paris Habitat, AB Habitat

DESCRIPTION DE L'ACTION

La formation d'assistant(e) archiviste est proposée en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de **18 mois** pour favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes (18-26 ans).

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur (Niveau III ou BAC +2). Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises ou PME, dans des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver, communiquer et à la gestion d'un service d'archives.

La septième promotion d'Assistant(e) Archiviste

USAGERS-BENEFICIAIRES

11 stagiaires assistants et assistantes archivistes en contrat de professionnalisation.

ACTION 5 Jury de la certification Assistant-e Archiviste

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Permettre d'obtenir la certification d'Assistant-e Archiviste par le biais de l'expérience professionnelle
- Mettre en place la procédure et le jury de certification
- Permettre la reconnaissance du niveau intermédiaire dans les métiers des archives.

PARTENARIATS MOBILISES

AAF, Agefos PME, AFDAS, UNAGECIF, Caisse des dépôts et des consignations, FONGECIF
Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP), Antennes VAE de l'académie de Créteil, Conseil général de Mayotte, villes des Abymes (Guadeloupe), Conseil général du Gard, ville de Toulon, CHU Bordeaux, SNCF Réseaux antennes du Mans, CFDT, Ministères des affaires sociales, Ville des Ulis, AP-HP.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le processus de VAE permet d'obtenir, intégralement ou partiellement, la certification d'Assistant(e) archiviste inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, niveau III *(Journal Officiel du 9 décembre 2012)* et délivré par **l'AAF et l'APSV.**

Il est ouvert à toute personne ayant acquis par l'expérience, professionnelle ou bénévole, d'une durée cumulée d'au moins un an, les compétences d'un(e) Assistant-e Archiviste.

Le processus se fait en deux étapes

1. Recevabilité de la candidature
2. Constitution du dossier et entretien avec le jury

Deux jurys de certification se sont tenus en 2018. Le jury composé de cinq membres se réunit en juin et décembre de chaque année. Sur les huit candidats qui se sont présentés devant le jury de certification six candidats ont obtenu une validation totale, un candidat a obtenu une validation partielle et un candidat n'a pas validé la certification.

Jury de certification du 14 décembre 2018 (VAE). De gauche à droite la représentante du collège employeur privé Hélène Saudrais; le représentant de l'APSV Olivier Flament; la représentante de l'AAF Alice Grippon; la représentante du collège employeur de la fonction publique Aurelie Leroy Frangeul; la représentante du collège assistant(e) archiviste Chantal Bulvert. *Photo APSV*

USAGERS-BENEFICIAIRES

En 2018, 12 nouveaux candidats se sont engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience.

Certification en cours de signature, photo de Grace Boglo novembre 2018

ACTION 6
Accompagnement optionnel à la VAE certification Assistant(e) Archiviste

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Offrir une aide pour favoriser la réussite aux professionnels souhaitant obtenir la certification
- Permettre la verbalisation orale et écrite de l'expérience incorporée par les candidats à la VAE
- Rédiger le livret II et préparer l'entretien oral de certification.

PARTENARIATS MOBILISES

AAF, Agefos PME, AFDAS, UNAGECIF, Caisse des dépôts et des consignations, FONGECIF Commission National des Certifications Professionnelles (CNCP), CGET des Ardennes, Disneyland Paris, CNAM Paris, Mutuelles MNH, conseil départemental de Mayotte.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'accompagnement proposé par l'APSV, en partenariat avec l'AAF prévoit deux tiers du temps avec une analyste du travail experte de la VAE et un tiers de temps avec une accompagnatrice experte (archiviste).

Deux accompagnements sont possibles une intermédiaire à 18 heures et une dernière à 24 heures. Ils se déroulent en présentiel à l'APSV ou à distance et visent au regard du référentiel de certification à identifier les activités pertinentes par rapport à l'expérience du candidat à valoriser pour le livret II et l'entretien oral.

L'accompagnement est une démarche volontaire de la part du bénéficiaire, indépendante de la tenue du jury de validation, et qui ne préjuge en aucune façon de l'attribution totale ou partielle du diplôme, voire de la non-attribution du diplôme.

USAGERS-BENEFICIAIRES

7 candidats ont choisi d'être accompagnés en 2018.

ACTION 7 Organisme de formation APSV au DATA DOC

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Être référencé, dans une démarche qualité, dans la base de données des OPCA et potentiels financeurs
- Prouver que l'organisme de formation APSV respecte les exigences de qualité dictées par la loi
- Être integré dans le catalogue de référence, mis à la disposition des entreprises et des salariés

PARTENARIATS MOBILISES

Le FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels)

Les OPCA Actalians, Afdas, Agecif Cama, Agefice, Agefos, Anfa, Anfh, Constructys, Fafiec, Fafih, Faftt, Fif Pl, Forco, Intergros, Opca 3+, Opca Ts, Opcabaia, Opcadefi, Opcaim, Opcalia, Opcalim, Region Normandie, Unagecif, Unifaf, Uniformation.

Les FONGECIF Auvergne, Rhône Alpes Bourgogne Franche Comté/ Bretagne/ Centre Val de Loire/ Corsica/ Grand Est, Centre Val de Loire, Hauts de France, Île-de-France, Martinique,

Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, PACA, Réunion

DESCRIPTION DE L'ACTION

La loi sur la formation de 2014 impose aux financeurs publics et paritaires de s'assurer de la capacité de l'organisme de formation à réaliser des prestations de qualité.

Les financeurs paritaires, les OPCA et Fongecifs, ont établi un catalogue des organismes de formation répondant à tous les critères. Ils ont donc créé une base de données commune où chaque centre de formation doit prouver sa capacité à donner des formations de qualité. Il s'agit du Data dock. Depuis le 7 juillet 2017, l'organisme de formation APSV est référencé.

Les potentiels stagiaires en formation peuvent bénéficier de financement. Ce référencement perdure sur l'année 2018.

USAGERS-BENEFICIAIRES

les stagiaires en formation de l'organisme de formation APSV

ORGANISME RÉFÉRENCÉ

Datadock

ACTION 8 Accompagnement scolaire à la Cité des sciences et de l'industrie

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Mise en place d'un accompagnement scolaire des collégiens et lycéens par des étudiants d'écoles d'ingénieurs, de sciences de l'éducation ou d'universités scientifiques.

PARTENARIATS MOBILISES

– Cité des sciences et de l'industrie

– Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi – APSV

DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour la onzième année consécutive, la Cité des sciences et de l'industrie en partenariat avec l'Association de prévention du site de la villette a reconduit lors du dernier trimestre de l'année scolaire 2018 le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie.
Depuis 2007, ce sont 9 176 accompagnements de lycéens et collégiens qui ont été réalisés dans le cadre de ce projet.

Pour rappel, ce dispositif a été initié après avoir constaté l'occupation de la bibliothèque par des jeunes en quête d'un espace de travail scolaire. Partant de l'hypothèse que les jeunes souhaitent être accompagnés durant ce moment d'étude et au-delà d'une recherche documentaire, l'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, pour une majorité issue des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

USAGERS-BENEFICIAIRES

411 collégiens et lycéens originaires du nord-est parisien et de la proche Seine-Saint-Denis

ACTION 9 Formation exercer le rôle de tuteur, tutrice de TIG

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Outiller les tuteurs et tutrices de TIG
- Connaître le cadre juridique du TIG et de la réparation pénale
- Identifier et définir le rôle du tuteur

PARTENARIATS MOBILISES

- DPSP ville de Paris
- FIPD
- Universcience
- Cité de la musique -Philharmonie de Paris
- Théâtre Paris Villette
- EPPGHV
- CNSMDP
- Villette emploi AI
- SPIP 75

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 1993, l'APSV accueille et accompagne des personnes condamnées à une peine de Travail d'intérêt général ou s'étant engagés à une Réparation pénale. Près de 600 personnes condamnées ont été accueillies à l'APSV à ce jour.

L'organisme de formation APSV organise, dans le cadre de la CPO, des cycles de formation au printemps et à l'automne de la formation : **Exercer le rôle de tuteur, tutrice de TIG.**
Une session dédiée aux établissements publics du parc a également eu lieu en février 2018.

Chacune de ces séances a été organisée autour d'apports de connaissances et d'échanges centrés sur une thématique précise correspondant aux trois temps forts du déroulement d'un TIG. Cette année, le module n°3 relatif à la fiche de poste et plus généralement aux aspects RH est venu compléter ce cycle de formation désormais proposé sur 2 journées consécutives : soit 14h de formation.

Séance 1 L'accueil du Tigiste

Séance 2 L'encadrement du Tigiste

Séance 3 La fiche de poste

Séance 4 Conclusion et bilan du TIG

USAGERS-BENEFICIAIRES

36 professionnels : Cité de la musique-Philharmonie de Paris, Conservatoire national de musique et de danse de Paris, Villette emploi AI, Etablissement public du parc et de la grande Halle de la Villette et du parc de la Villette, Théâtre Paris Villette, Cité des sciences et de l'industrie, Croix rouge française, DPSP (ville de Paris).

ACTION 10 Cycle de formation « égalité, discrimination, diversité : accueillir tous les publics » à destination des agents d'accueil et des délégués du personnel de Radio France

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Faire connaître aux agents d'accueil et aux délégués du personnel le cadre légal de la lutte contre les discriminations
- Savoir distinguer la discrimination de notions voisines
- Savoir qualifier les situations discriminatoires
- Développer des pratiques adaptées pour une égalité de traitement dans une fonction d'accueil du public

PARTENARIATS MOBILISES

– Radio France

– AFDAS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de cette action de formation, l'APSV est intervenue à neuf reprises auprès de Radio France. **Neuf actions de formation ont ainsi été mises en place avec le groupe et au bénéfice des stagiaires : « agents d'accueil et délégués du personnel ».** Une session de formation se déroule sur une journée (7 heures), auprès de douze participants maximum.

Cette journée de formation s'inscrit dans deux référentiels d'action publique : celui de la non-discrimination et celui de la promotion de la diversité. Cette formation des personnels d'accueil et de sécurité répond avant tout au premier objectif puisqu'elle vise à faire en sorte que tous les publics soient accueillis de la même façon à Radio France. La formation, assurée par un consultant spécialisé sur les thèmes d'égalité et de lutte contre les discriminations, alterne séquences informatives (sur les notions, le cadre légal) et interactives (jeux de rôle).

USAGERS-BENEFICIAIRES

108 professionnels, agents d'accueil et délégués du personnel de Radio France.

4. Développement social

4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle
4.2 Egalité. Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

4.1 Culture. Parcours d'éducation artistique et culturelle

A travers le projet « Parcourir la Villette », l'APSV accompagne depuis 2013 les structures socioéducatives d'Ile-de-France dans la construction et la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle inter-établissements sur mesure à destination prioritaire des enfants, adolescents et adultes éloignés de l'offre culturelle institutionnelle. En partenariat avec de nombreuses structures socioéducatives et en s'appuyant sur les équipes et les programmations des établissements culturels implantés sur le site de la Villette et sur le territoire francilien, l'APSV inscrit la culture au cœur d'une démarche d'accompagnement éducatif et social.

ÉQUIPE

- Maud BERTON, chargée de mission
- Marie LEMOINE, chargée de mission

PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

Nombre total : 1392
Soit :

- Usagers-habitants : 1181

Enfants, adolescents, adultes et familles, âgés de 3 mois à 60 ans (majorité de 7-17 ans), en situation de fragilité sociale (décrochage scolaire, isolement, problématique judiciaire…), résidant en majorité dans les quartiers prioritaires du 19e arrondissement et d'autres arrondissements de Paris (11e, 14e, 17e, 18e, 20e), ainsi que de Seine-Saint-Denis (Aubervilliers, Bondy, La Courneuve, Neuilly-sur-Marne, Pantin, Romainville, Saint-Ouen) et du Val-d'Oise (Garges-lès-Gonesse).
Les usagers des parcours sont inscrits dans des prises en charge spécifiques

- de centres sociaux, associations de quartier, structures jeunesse (accompagnement à la scolarité, apprentissage de la langue française, soutien à la parentalité…) ;
- de dispositifs de réussite éducative (décrocheurs scolaires, élèves exclus, problématiques sociales, familiales, de santé…) ;
- de structures d'accueil et d'hébergement mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (jeunes en rupture familiale, mineurs isolés…) ;

– de structures d'accueil de la Protection judiciaire de la jeunesse (jeunes sous main de justice) ;

– d'établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP+) et de classes spécifiques (classes d'accueil pour élèves primo-arrivants, SEGPA, classes relais...).

- Professionnels socioéducatifs : 211
animateurs, éducateurs, enseignants, psychologues, coordinateurs sociolinguistiques… accompagnant les groupes. 16 professionnels ont participé à la formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel (2 cycles de trois jours en 2018).

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Lever les freins sociaux, culturels pour un accès plus démocratique et égalitaire aux propositions culturelles et éducatives des territoires parisien et francilien
- Construire des projets culturels répondant à des objectifs sociaux et éducatifs intégrer la culture comme un levier d'intervention sociale et éducative
- Contribuer à renforcer l'appartenance à un territoire, l'ouverture culturelle, la mobilité, les dynamiques de socialisation, d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté des habitants des quartiers prioritaires à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans d'autres territoires franciliens
- Favoriser une appropriation durable et autonome des ressources culturelles et éducatives du territoire
- Mettre en synergie les ressources du territoire et créer des dynamiques partenariales pérennes entre acteurs sociaux et culturels
- Renforcer les compétences des acteurs locaux (socioéducatifs, culturels)

PARTENARIATS MOBILISES

Partenariats financiers

- Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS Île-de-France)
- Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS 75)
- Fonds interministériel de prévention de la délinquance (Paris et Seine-Saint-Denis)
- Ville de Paris, direction des Affaires culturelles
- CAF de Paris
- Mécénat Musical Société Générale
- La DDCS 93, la Communauté d'agglomération Est Ensemble et la Ville de Romainville apportent un soutien financier à la mise en œuvre de parcours à Romainville.
- La Ville d'Aubervilliers apporte un soutien financier et logistique à la mise en œuvre de parcours avec des structures albertivillariennes.

PARTENARIATS OPÉRATIONNELS :

- **33 structures socioéducatives**

– **19e arrondissement** Association MSC, Centre d'activité de jour Suzanne Aussaguel, Centre socioculturel J2P, Centre social Riquet/ Espace 19, Centre socioculturel Rosa Parks, Collectif indépendant des locataires de la résidence Tanger, Collège Delaunay, Collège Georges Rouault, Foyer Tandou, Institut médico-professionnel « Faites des couleurs ! ».

– **Territoire parisien et francilien** Amicale CLCV / Sauvegarde 93 (Bondy), Association Culture prioritaire (Paris, 17e), Association d'Education Populaire Charonne-Réunion (Paris, 20e), Association Timmy (Paris), Centre social Les Doucettes (Garges-lès-Gonesse), Association Urgence jeunes (Paris, 14e), Centre social La Maison du Bas-Belleville (Paris, 20e), Classes relais du collège Michelet (Saint-Ouen) et du collège Rosa Luxembourg (Aubervilliers) / Association Dialogues Citoyens (Montreuil), Collège Lucie et Raymond Aubrac (Paris, 11e), Ecole élémentaire Eugène Varlin (Paris, 10e), Ecole élémentaire Clignancourt (Paris, 18e), Ecole élémentaire Henri Wallon (La Courneuve), Ecole maternelle et élémentaire Paul Langevin (La Courneuve), Ecole élémentaire Paul Langevin - Henri Wallon (Romainville), Ecole maternelle Véronique et Florestan (Romainville), Ecole élémentaire Wangari Mathai (Aubervilliers), Espace de proximité Jacques Brel (Romainville), Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers, Programme de Réussite Educative de Neuilly-sur-Marne, Programme de Réussite Educative de Pantin, Service d'Accueil d'Urgence 75 - ANRS (Paris, 14e).

- **23 établissements culturels**

– **Établissements culturels du site de la Villette** Cabaret Sauvage, Cité des sciences et de l'industrie - Universcience, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Folie numérique, Géode, Hall de la Chanson, Librairie du Parc/ Actes sud, Orchestre de chambre de Paris, Parc et Grande Halle de la Villette, Philharmonie de Paris, Théâtre Paris-Villette, Trabendo, Villette Makerz, Zénith.

– **Établissements culturels parisiens et franciliens** Centre Jean Houdremont/ Maison du jonglage à La Courneuve, Espace Renaudie à Aubervilliers, Forum des images, Lutherie urbaine à Bagnolet, Monfort théâtre, Musée national de l'histoire de l'immigration, Maison de la radio, Théâtre national de Chaillot, Théâtre de la Ville.

Lancement de la 5e saison des parcours « Parcourir la Villette » à l'occasion de la Fête de la science

DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Coconstruction avec les acteurs socioéducatifs et mise en œuvre de 65 parcours éducatifs et culturels pluridisciplinaires à l'attention de 1181 enfants, adolescents et adultes

- s'inscrivant dans une finalité sociale et éducative à l'égard de populations prioritaires
- croisant les champs artistiques et culturels sur le site de le Villette, à Paris et en Île-de-France (théâtre, danse, cirque, musique, culture scientifique et technique…)
- invitant à vivre des expériences plurielles (spectacle, atelier, visite d'un lieu ou d'un espace muséographique, rencontre d'un professionnel, temps d'échanges et de débats)
- se déroulant sur différents temps de vie (scolaire, périscolaire, loisirs, famille…), sur des temporalités variables (de plusieurs jours à une année)
- inscrivant les participants dans une fréquentation régulière de lieux culturels (en moyenne 4 établissements culturels fréquentés). Les parcours s'appuient sur les ressources culturelles du site de la Villette et du territoire francilien (équipes, programmations, ressources pédagogiques) et mobilisent les ressources de l'APSV ateliers d'éducation à l'image (Radio Télé la Villette), service prévention, accompagnement socioprofessionnel, dispositif d'insertion par l'activité économique Villette emploi, plan de lutte contre les discriminations. Outre l'accompagnement de groupes constitués par les structures socioéducatives partenaires, l'APSV déploie un accompagnement individualisé dans certaines situations spécifiques.

Le parcours éducatif et culturel individualisé un levier pour une remobilisation

Sur les 65 parcours mis en œuvre en 2018, quatre parcours étaient individualisés. Le parcours individualisé a pour objectif de répondre à des situations éducatives et sociales nécessitant une prise en charge urgente (rupture familiale, déscolarisation, par exemple). L'accompagnement s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, chargées de mission éducation

artistique et culturelle) et mobilise des ressources mixtes pour répondre à des besoins hétérogènes (socialisation, accès aux soins, scolarisation, insertion professionnelle). Cette démarche structure une dynamique partenariale inédite entre différents acteurs des champs éducatifs (scolaire, prévention, éducation spécialisée), culturel, social. L'ouverture culturelle (spectacles, visites d'exposition accompagnés par un membre de l'équipe de l'APSV et participation à des sorties avec d'autres jeunes) contribue à une « resocialisation » progressive du jeune et contribue à instaurer une relation de confiance entre le jeune et l'équipe de l'APSV. Les quatre parcours individualisés mis en œuvre en 2018 s'adressaient à des mineurs non accompagnés, en partenariat avec le SAU 75.

2. Animation d'une formation interprofessionnelle sur les enjeux éducatifs d'un projet culturel

Proposée à tous les professionnels socioéducatifs (éducateurs, animateurs, enseignants, éducatrices de jeunes enfants…) et intervenants culturels inscrits dans un parcours, la formation alterne des temps d'expériences artistiques, d'analyse, de repérage des ressources et d'acquisition d'outils pour construire une posture éducative et accompagner la mise en œuvre des parcours. Deux sessions de trois jours consécutifs ont été organisées en janvier et mars 2018.

3. Intervention auprès des groupes en parcours, élaboration et diffusion de supports pédagogiques

L'APSV anime les temps d'échanges et de débats en début et fin de parcours, soit 130 interventions-débats en 2018. Elle élabore et diffuse des supports pédagogiques à l'attention des jeunes en parcours (plans, jeu de piste, photo-langage…) et de leurs accompagnateurs (bibliographie, méthodologie de projet, outil d'animation de débats…).

4. Publication du rapport d'expérimentation du chéquier « Je parcours la Villette » (mécénat Fondation SNCF)

Rappel du contexte de l'expérimentation. De 2015 à 2018, un groupe de travail constitué des partenaires socioéducatifs et culturels du projet « Parcourir la Villette » a expérimenté des outils facilitant un retour en autonomie des usagers des parcours. Trois freins principaux à un retour en autonomie sont repérés symbolique, informationnel (levés en partie grâce à l'expérience de parcours) et économique. Le chéquier culture « Je parcours la Villette » avait pour objectif de lever le frein économique. D'une valeur de 65 €, il a été distribué d'octobre 2016 à juin 2017 (validité jusqu'en décembre 2017) à 351 personnes, âgées de 6 à 50 ans, à l'issue de leur parcours culturel accompagné par l'APSV. Il offrait la possibilité de revenir en autonomie dans la quasi totalité des établissements du site de la Villette avec la ou les personnes de leur choix. Il était accompagné d'un dispositif d'information. L'évaluation quantitative et qualitative du dispositif a été élaborée et mise en œuvre avec 8 étudiants de Sciences Po Paris. L'expérimentation a été financée par la Fondation SNCF.

Résultats et préconisations

1 détenteur sur 3 a utilisé son chéquier en partie ou en totalité. Cela constitue un bon taux au regard des populations ciblées, éloignées des ressources culturelles institutionnelles, et des autres expériences de pass culture en France et en Europe.

Le format chéquier tel que pensé dans cette expérimentation est globalement pertinent (liberté de choix, valeurs faciales, possibilité de revenir accompagné) 60 % du chéquier est utilisé en moyenne et 16 % des utilisateurs ont utilisé leur chéquier en totalité. Le chéquier facilite un retour en autonomie en levant l'obstacle économique. 69% des utilisateurs sont revenus à la Villette deux fois ou plus. Les utilisateurs reviennent en très grande majorité sur un lieu déjà visité dans le cadre de leur parcours avec l'APSV. Le parcours ouvre le désir et la possibilité d'exprimer un choix.

Le parcours est prescripteur d'un retour en autonomie. L'utilisation des chéquiers démontre également que les usagers des parcours sont prescripteurs pour leur entourage : pour un chéquier utilisé, il y a trois bénéficiaires (soit un total de 446 bénéficiaires).

Les utilisateurs les plus importants sont les adultes et familles (52 %) et les adolescents (36 %) en raison de leur plus grande capacité d'autonomie et de prescription.

Les ressources culturelles les plus fréquentées sont les plus « accessibles » identifiables, pérennes, sans réservation, entrée et sortie « libres » : achat d'un livre, visite d'une exposition permanente, projection. Enfin, les détenteurs ont davantage utilisé leur chéquier lorsqu'ils qui ont bénéficié de plusieurs modalités d'accompagnement ou de modalités spécifiques telles qu'un accompagnement individualisé (taux d'utilisation 47 % contre 29 %).

De notre point de vue, le chéquier culture s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle. Il doit donc faciliter l'ancrage et la diversification de nouvelles pratiques impulsées par l'expérience d'un parcours d'ouverture culturelle et non pas consolider des pratiques préexistantes.

Le chéquier est une étape (et non pas une finalité) vers l'autonomie. Il constitue un des outils visant un soutenir un processus d'autonomisation, processus dans lequel l'accompagnement de l'usager par une structure socioéducative a un rôle majeur à jouer.

Enfin, l'efficacité d'un tel outil repose sur une prise en compte égalitaire des partenaires culturels et socioéducatifs coélaboration, mise en œuvre, coévaluation. Chaque partenaire – établissement culturel, structure sociale, de loisirs, établissement scolaire – a à prendre la mesure du rôle et de la responsabilité qu'il a à jouer dans le double processus de démocratisation (des ressources culturelles) et d'autonomisation (de populations non familiarisées à ces ressources culturelles.

5. Coordination et suivi

Parallèlement à la mise en œuvre des parcours, l'APSV veille à maintenir une démarche partenariale qui associe à égalité les structures socioéducatives et les établissements culturels. L'APSV et ses partenaires s'engagent ainsi à partager l'information, à évaluer et à réajuster l'action, à repérer et rendre compte des problématiques sociales et éducatives aux acteurs institutionnels.

En 2018

- **2 comités de suivi**, espace d'échanges interprofessionnel entre les structures socioéducatives, les établissements culturels et les partenaires institutionnels et financiers de l'APSV pour assurer le suivi des parcours
- **1 réunion du groupe de travail** « Autonomie » associant les structures socioéducatives et les établissements culturels engagés dans une réflexion sur les processus d'autonomisation et, depuis septembre 2016, dans le suivi et l'évaluation du chéquier «Je parcours la Villette»
- **3 réunions du groupe de travail** « Culture, langue, socialisation » associant les structures socioéducatives et les établissements culturels dans l'élaboration d'outils et de démarches d'accompagnement inter-établissements pour favoriser l'accueil, l'apprentissage du français et la socialisation de populations en difficulté avec la langue française.

6. Restitution annuelle du projet « l'étape festive »

L'étape festive, journée de restitution des parcours de la saison s'est déroulée le mercredi 6 juin 2018 au Trabendo. 450 enfants, jeunes, familles et leurs accompagnateurs ont participé à des temps de débats (« la culture, à quoi ça sert ? »), à des spectacles proposés par les étudiants du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et à des restitutions des ateliers réalisés dans le cadre des parcours (street art et hip hop avec Little Villette, EPPGHV ; « Makey makey » avec Villette Makerz ; temps de lecture avec la Bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie ; composition musicale avec l'Orchestre de chambre de Paris).

Étape festive du projet « Parcourir la Villette » au Trabendo, atelier collectif de danse hip hop, A*PSV (photo Milomir Kovacevic)***, 6/06/2018**

7. Evaluation

Des bilans ont été réalisés avec l'ensemble des partenaires socioéducatifs et les établissements culturels. Ils montrent que les parcours répondent avant tout à des besoins sociaux et éducatifs identifiés par les professionnels du champ social (et non à des demandes sur un champ disciplinaire ou une thématique) : ouverture culturelle, identification et appropriation des ressources de son territoire de vie ou encore développement de l'estime de soi. Parmi les leviers identifiés, ressortent principalement l'intégration du parcours dans l'activité globale de la structure, la préparation en amont des étapes culturelles, la prise en compte des contraintes organisationnelles des structures socioéducatives, la dimension active et la qualité de la rencontre avec l'intervenant culturel. Enfin, les accompagnateurs qui ont suivi la formation se mobilisent de manière plus qualitative sur leur parcours.

ZOOM

13 parcours à Romainville sur le quartier Bas Pays-Zac de l'Horloge, avec l'école primaire Paul Langevin, l'école maternelle Véronique et Florestan et l'espace de proximité Jacques Brel

Déambulation musicale par des élèves musiciens du Conservatoire, *Photo APSV*, **2018**

13 parcours ont été mis en place dans le quartier de l'Horloge à Romainville associant des acteurs du champ scolaire et social.

Les objectifs pédagogiques étaient de développer l'ouverture culturelle et l'appropriation des ressources du territoire, favoriser le désenclavement du quartier et la mobilité des habitants, favoriser des dynamiques d'intégration, de cohésion sociale et de citoyenneté, soutenir la parentalité et le lien parents-enfants. Ces parcours devaient également permettre une prise de confiance en soi, le respect de l'autre et la communication entre les participants.

Pour finir ces projets avait pour but de structurer une dynamique partenariale entre les différents acteurs socioéducatifs intervenant sur les différents temps de vie des habitants du quartier (famille, loisirs, scolaire).

Les participants ont réalisé des parcours pluridisciplinaires et ont participé à plusieurs étapes sur le site de la Villette :

- Des ateliers de pratique musicale, des visites du Musée de la Musique - Philharmonie de Paris
- Visites de la Cité des Enfants, d'Explora et médiations scientifiques - Cité des Sciences et de l'Industrie
- Des ateliers de cirque, de danse et d'art plastique à Little Villette - Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette
- Une visite de l'exposition Teamlab à la Grand Halle
- Des jeux de piste sur le parc de la Villette

- Une rencontre avec des musiciens, un mini-concert à l'espace de proximité Jacques Brel , un concert au Théâtre des Champs Elysées– Orchestre de Chambre de Paris
- Des représentations de théâtre - Théâtre Paris Villette
- Des observations de cours de musique et de danse et des rencontres avec des élèves musiciens et danseurs- Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris
- Une déambulation-spectacle avec des élèves musiciens du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- Des temps d'échanges et de débat - APSV

Exposition TeamLab avec l'espace de proximité Jacques Brel à la Grande Halle de la Villette (EPPGHV), APSV, 2018

Les participants ont pu découvrir une grande diversité de disciplines artistiques. Les parcours ont permis de développer la mobilité. Certains sont revenus en autonomie sur le site de la Villette. Les participants et les animateurs ont bien repéré les ressources culturelles.

La réalisation de ce projet de plusieurs parcours a permis aux différents professionnels intervenant sur le quartier d'échanger lors des réunions et de coordonner leurs actions sur les différents temps de vie des usagers (scolaire, loisirs, temps de la famille). Les parcours ont créé une dynamique partenariale à l'échelle du quartier, entre les deux écoles et pour l'espace de proximité Jacques Brel, cela a été aussi l'occasion pour l'équipe de travailler ensemble, en croisant les secteurs (enfance, jeunesse, famille).

Calendrier

Octobre 2017- juin 2018

13 parcours, 107 étapes, 296 usagers

ZOOM

Les élèves non scolarisés antérieurement (classe ENSA) du collège Lucie et Raymond Aubrac, Paris 11e

Atelier de tambours sabar à la Philharmonie de Paris *Photo APSV*

Les classes ENSA permettent aux élèves, très peu ou pas du tout scolarisés avant leur arrivée en France et ayant l'âge de fréquenter le collège, d'apprendre le français et d'acquérir les connaissances de base correspondant à la fin de cycle de l'école élémentaire.

Les objectifs pédagogiques du projet étaient de travailler sur la maîtrise du français, de permettre aux élèves d'identifier des ressources culturelles du territoire parisien, mettre en place une dynamique collective et une écoute mutuelle entre les élèves. Un autre enjeu était que les jeunes de découvrent plusieurs disciplines artistiques.

Les jeunes ont réalisé un parcours pluridisciplinaire et ont participé à plusieurs étapes sur le site de la Villette et à l'extérieur de celui-ci :

- Une visite atelier autour des musiques du monde – Philharmonie de Paris
- Deux ateliers de fabrication d'instruments – Lutherie Urbaine à Bagnolet
- Une répétition générale du concert fiction *Peter Pan* – Maison de la Radio
- Une visite de l'exposition sur les sons - Cité des Sciences et de l'Industrie
- Une observation d'un cours de chant lyrique – Conservatoire National Supérieur de Musique et danse de Paris
- Un atelier de tambour sabar du Sénégal – Philharmonie de Paris

– Un atelier Lire au Micro comme à la radio – Maison de la Radio

– Des temps d'échanges et de débat - APSV

Les activités du parcours ont permis d'enrichir le vocabulaire des élèves et ont abouti à la création de supports d'apprentissage riches pour l'écriture et la lecture également. A travers les différentes étapes, les jeunes ont pu rencontrer différents professionnels et vivre des situations de communication hors du rapport élève/professeur. Ils se sont bien approprié le parc et le fait de se déplacer en dehors du parc leur a permis de découvrir de nouveaux quartiers. Le parcours a également été l'occasion de travailler sur le vivre ensemble avec l'atelier de pratique musicale collective à la Philharmonie ou les ateliers de fabrication d'instruments à la Lutherie Urbaine.

Atelier de fabrication d'instruments à la Lutherie Urbaine *Photo APSV*

Calendrier

Janvier – mai 2018
4 venues sur le site de la Villette, 4 établissements fréquentés

ZOOM

Le groupe familles du centre socioculturel Rosa Parks

Atelier de jonglage au Centre Jean Houdremont, *Photo APSV*, **2018**

L'association Rosa-Parks, née en 2014, réunit citoyens et associations mobilisés sur un territoire allant de la porte de la Villette à la porte de la Chapelle. Le parcours a concerné des familles habituées du centre social. Il a été co-construit avec ces dernières lors d'une étape en amont où les enfants et les parents ont fait des choix parmi plusieurs propositions culturelles.

Les objectifs pédagogiques de ce projet étaient d'associer les parents aux activités culturelles de leurs enfants, de favoriser leur mobilité et d'identifier des lieux où ils pouvaient facilement revenir en autonomie, le parc de la Villette étant proche de leur territoire d'habitation.

Les familles ont réalisé un parcours pluridisciplinaire et ont participé à plusieurs étapes sur le site de la Villette et à l'extérieur de celui-ci :

- Une visite découverte du Musée de la Musique – Philharmonie de Paris
- Une représentation de cirque du Collectif Petit Travers *Nuit* - Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette
- Un atelier de jonglage – Centre Jean Houdremont à la Courneuve
- Une visite du Conservatoire et une observation d'un cours de chant lyrique - Conservatoire National Supérieur de Musique et danse de Paris
- Un jeu de piste sur le parc de la Villette – APSV
- Des temps d'échanges et de débat - APSV

Les familles ont découvert plusieurs disciplines artistiques et ressources culturelles comme le Musée de la Musique ou le Conservatoire. Les temps d'ateliers et visite ont permis de travailler sur l'implication des parents dans les activités. Le fait d'avoir co-construit le projet avec les familles a favorisé une meilleure implication de leur part. Les activités et les temps informels autour des activités culturelles ont permis d'aborder le temps culturel au sens large et sous toutes ses formes. La grande variété des propositions a désacralisé les institutions culturelles et décomplexé les familles.

Visite du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, *Photo APSV*, **2018**

Calendrier

Janvier – mai 2018
4 venues sur le site de la Villette, 5 établissements fréquentés

4.2 Égalité, Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

L'APSV coordonne le plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19e arrondissement. Le plan d'action est financé par la Ville de Paris (Directions de l'attractivité économique et de la démocratie, des citoyens et des territoires) et la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale). Il est fortement soutenu par la Mairie du 19e arrondissement. En 2018, dans la continuité des années précédentes, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de trois objectifs principaux :

- Identifier les discriminations sur le territoire
- Sensibiliser et qualifier les acteurs et actrices de l'emploi et du champ social
- Mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique

EQUIPE

- Guillaume Pelé-Rochereau, chargé de mission

BILAN QUANTITATIF GLOBAL : PERSONNES CONCERNÉES PAR CES ACTIONS

- Nombre total : 2281

Soit :

- Usagers habitants : 1435
- Professionnels : 846

ACTION 1 Charte de parrainage pour les stages de 3e

Une charte de parrainage entre les collèges du 19e arrondissement de Paris et des entreprises du territoire a été conçue en 2011.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux stages de 3ème des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial
- Qualifier les acteurs et les actrices du territoire en vue de modifier leurs pratiques professionnelles (salariés et personnels éducatifs)

PARTENARIATS MOBILISÉS

Mairie du 19e, Rectorat de paris, 13 collèges, 31 entreprises partenaires

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette charte a été réalisée à partir du constat selon lequel 15 à 20 % d'élèves ne parviennent pas à trouver de stage. La Mairie du 19e et l'APSV se sont emparés de la question en montant un dispositif de parrainage des 13 collèges par les entreprises du territoire. Après 6 ans d'existence, les différents partenaires ont décidé de renouveler ce dispositif innovant jusqu'en 2021. Le projet comporte deux volets principaux: le premier consiste en une coordination opérationnelle des stages, le second en une sensibilisation et un accompagnement des entreprises et du corps enseignant, vers une prise de conscience du phénomène discriminatoire et de la mise en place d'une démarche d'égalité de traitement.

USAGERS BÉNÉFICIAIRES

130 places de stages ont été proposées aux collèges
Entre 100 et 110 collégiens et collégiennes ont pu bénéficier d'un stage

ACTION 2 9e édition de la semaine de lutte contre les discriminations

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Impliquer les acteurs sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- Impulser une dynamique territoriale autour d'un temps fort annuel
- Communiquer auprès des habitants, des professionnels et du grand public

PARTENAIRES MOBILISÉS

Associations, partenaires institutionnels, du champ économique, social et éducatif

DESCRIPTION DE L'ACTION

Du 8 au 15 décembre 2018 a eu lieu la 8ème édition de la semaine contre les discriminations pilotée par l'APSV. La semaine contre les discriminations, évènement collectif mobilisant les partenaires associatifs, économiques et sociaux.

Durant six jours, les différents acteurs et différentes actrices du territoire se mobilisent pour proposer de nombreux événements expositions, spectacles, conférences, animations, témoignages, projections, débats, jeux.

L'APSV, à l'initiative de cette semaine accompagne les acteurs et actrices dans l'organisation de projets inter-partenariaux ayant une dimension d'égalité de traitement, de lutte contre les stéréotypes et de compréhension des phénomènes discriminatoires. L'APSV réunit et coordonne les partenaires, leur propose des outils, un accompagnement individuel et collectif et un appui à la conception de leur projet.

USAGERS BÉNÉFICIAIRES

- 46 structures participantes, 24 actions menées (la journée d'ouverture devait donner lieu à 12 actions supplémentaires). En raison du contexte social (Gilets Jaunes), la Mairie du 19e a écidé d'annuler la journée d'ouverture du 8 décembre
- Total des personnes touchées par les actions : 1188 (dont 51 % de femmes)
- Professionnels touchés par les actions : 72
- Habitants, usagers, jeunes 1116

ACTION 3 Actions de sensibilisation et communication

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs du territoire à la lutte contre les discriminations
- Faire connaître et diffuser la loi du 16 novembre 2001
- Informer et communiquer sur des actions menées, la veille juridique et jurisprudentielle
- Faire vivre un réseau et entretenir la dynamique territoriale

PARTENAIRES MOBILISÉS

Les structures de l'emploi, de l'éducation, du champ social

DESCRIPTION DE L'ACTION

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du plan d'action, de par sa dimension de prévention des discriminations. Elle se matérialise par

- des journées de sensibilisation en 2018 pour les bénévoles et les professionnels
- des ateliers, sessions de sensibilisation: en interne des équipes partenaires, en interprofessionnel; auprès de différents publics et sur diverses thématiques (égalité femmes-hommes, RH, stages, fait religieux, etc)
- une lettre d'information bimestrielle

USAGERS BÉNÉFICIAIRES

- Sensibilisation professionnels : 81 professionnel.les
- Sensibilisation jeunes : 19
- Sensibilisation tout public : 50
- Lettre d'information : 493 contacts

ACTION 4 Animation du réseau de repérage

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Travailler sur les pratiques professionnelles
- Identifier des discriminations et réagir collectivement face à ces situations
- Favoriser le recours au droit pour les personnes victimes grâce au maillage territorial et à la collaboration avec le Point d'accès au droit et le Défenseur des droits

PARTENAIRES MOBILISÉS

Défenseur des droits, Pôle emploi, EPEC, CIDFF, PAD 19, Projets-19, APSAJ, FTCR, Mission locale, CSC Belleville, pour les structures actives

DESCRIPTION DE L'ACTION

A raison d'une fois tous les deux mois, le réseau se réunit afin d'échanger sur des nouveaux cas de discrimination repérés par les professionnels. Nous échangeons sur la qualification de la situation, sur la posture professionnelle et les recours possibles pour la victime.

USAGERS BÉNÉFICIAIRES

- 6 à 12 professionnels réguliers
- 1 réunion en session extraordinaire pendant la semaine de lutte contre les discriminations autour du critère de l'âge dans le domaine de l'emploi
- Usagers des structures victimes de discrimination (20 cas traités)

ACTION 5 Marches exploratoires- Quartier Danube Solidarité

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes
- Permettre aux femmes d'identifier les éléments qui créent un sentiment d'insécurité ou un empêchement dans leur liberté de circuler
- Rendre les femmes actrices de la ville, prendre en compte et rendre légitimes leurs besoins spécifiques et leurs préoccupations
- Sensibiliser les décideurs et décideuses à l'égalité femmes-hommes dans la ville

PARTENARIATS MOBILISES

Mairie du 19e, Centre Paris anim Angèle Mercier, Conseil citoyen, EDL 19

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet a démarré en mai 2018 par une présentation de la démarche et une sensibilisation des femmes. Un travail de cartographie sociale a été effectué et une marche a été réalisée dans le quartier Danube. Le rapport faisant état du diagnostic et des préconisations a été préparé par le plan de lutte et la Mairie du 19e, et envoyé aux femmes en vue de préparer la restitution publique de leurs observations.

La présentation finale a eu lieu en conseil de quartier en Novembre 2018 et devant le Maire en Mars 2019.

USAGERS-BENEFICIAIRES

- Une dizaine de femmes habitantes du quartier
- 5 professionnell.es

EFFETS POSITIFS, LEVIERS

- Réappropriation de certains lieux évités par les femmes, physiquement et symboliquement
- Renforcement de la légitimité de la parole des habitantes sur l'aménagement urbain et la sécurité
- Améliorations concrètes de l'environnement urbain au bénéfice de tous les habitants et toutes les habitantes

ZOOM

Les habitantes pendant la marche exploratoire

Les marcheuses restituant le rapport final devant le conseil de quartier Danube

ACTION 6 Groupe de travail « Construction d'outils pédagogiques en lien avec la laïcité »

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Approfondir la qualification des participant.es sur le cadre de la laïcité
- Créer des supports pédagogiques afin d'être plus autonomes dans la conduite de débats et la mise en place d'activités avec leurs usagers et usagères.
- Sensibiliser les partenaires et des publics aux questions de laïcité et de faits religieux afin de garantir le respect de ce cadre et prévenir les risques discriminatoires.

PARTENAIRES MOBILISÉS

PAD 19, CIDFF, Régie de quartier, Vagabond Vibes, Villette Emploi, APSV

DESCRIPTION DE L'ACTION

Au cours de cinq séances, entre juillet et décembre 2018, les participant.e.s de ce groupe de travail ont décidé de construire un jeu d'animation autour de la laïcité afin de sensibiliser les usagers et usagères. Ce jeu composé d'un plateau et de cartes à jouer permettra à ces professionnel.le.s de conduire des temps d'animations avec tout type de public. Il est accompagné de ce livret d'animation à destination des professionnel.le.s, qui comprend les réponses aux problématiques posées et des éléments de connaissance sur la laïcité en France.

Ce jeu a été construit par les participant.e.s à partir des situations rencontrées par ces dernier.e.s mais aussi des cas qui leurs posaient question, que ce soit dans l'organisation du travail ou dans l'accompagnement socioprofessionnel et socio-éducatif. Il se décline en quatre grandes thématiques : Définitions, Histoire, Travail et Education.

Conseil d'administration au 31 décembre 2018

Marie VILLETTE
PRÉSIDENTE Directrice Générale – EPPGHV

Mélanie JODER
VICE-PRÉSIDENTE Directrice Générale Universcience/CSI

Bruno MANTOVANI
TRÉSORIÈR Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de PARIS

Laurent BAYLE
SECRÉTAIRE Directeur Général de l'Etablissement Public de la Cité de la Musique

Fréderic POISSON
ADMINISTRATEUR Directeur site des sciences et de l'industrie

Valérie DASSONVILLE
ADMINISTRATEUR Directrice Théâtre Paris-Villette

Adrien DE VAN,
ADMINISTRATEUR Directeur Théâtre Paris-Villette

José RUBIO
ADMINISTRATEUR Directeur Technique à la Direction technique du Spectacle
Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette

ADMINISTRATION

Olivier FLAMENT directeur général

Marie HATET directrice adjointe

Astrid MOULIN assistante de direction

Agnès GORRY comptable

Frédéric MENDES gestionnaire ressources humaines

Federico FAZZI responsable communication

PRÉVENTION

Mohamed EL FAKHAR éducateur chargé d'accompagnement socioprofessionnel

François-Xavier KINZIONDO éducateur chargé d'accompagnement socioprofessionnel

Guy ORLANDINI éducateur spécialisé

FORMATION

Clémentine DIEMUNSCH coordinatrice pédagogique

Mélanie LE MINH MAN chargée de formation

Grace BOGLO responsable de formation

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Maud BERTON chargée de mission éducation artistique et culturelle

Marie LEMOINE chargée de mission éducation artistique et culturelle

Guillaume PELÉ-ROCHEREAU coordinateur du plan de lutte contre les discriminations

Pavillon des maquettes

211, avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS

Tél : 01 40 03 77 76

http://www.apsv.fr

N° d'enregistrement à la préfecture de Paris :

86/1130 le 20 mars 1986.

SIRET : 340 635 176 00019

Code NAF : 8899 B

Organisme de formation N° 1175 11059 75

APSV
Association de pévention
du site de la Villette,
mai 2019